

La Société Canine Territoriale de Nouvelle-Calédonie,  
affiliée à la Société Centrale Canine  
présente

# L'EXPOSITION CANINE

## Multi-race 2026

Spéciales de race  
**ROTTWEILER**  
**WELSH CORGI**



10 OCTOBRE

Juge :



**Andrew BURT**

Juge suppléant et confirmations :



**Christian JOUANCHICOT**

lieu

**PARC FAYARD**

CONTACTS

**94 46 00**

[caninecaledonie@gmail.com](mailto:caninecaledonie@gmail.com)

[www.caninenc.com](http://www.caninenc.com)



INSCRIPTIONS SUR  
[WWW.CEDIA.FR](http://WWW.CEDIA.FR)



CLÔTURE FERME DES INSCRIPTIONS LE 21 08 2026 - SITE INTERDIT AUX CHIENS NON INSCRITS



# SOCIETE CANINE TERRITORIALE DE NOUVELLE CALEDONIE

## EXPOSITION CANINE NATIONALE

AVEC ATTRIBUTION DU CACS DE LA SCC

# DUMBEA PARC FAYARD

**10 octobre 2026**

Patronnée par la

**CENTRALE CANINE**

*(Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture, décret du 22 mai 1969)*

**pour l'amélioration des races de chiens en France**

*(Reconnue d'utilité publique, par décret du 28 avril 1914)*

**Sous le haut patronage du Ministère de l'Agriculture**

**Catalogue Officiel**

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



Réalisation :

SA L - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189

Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : [expo@cedia.fr](mailto:expo@cedia.fr)

Certaines images ou certains textes peuvent avoir été créés ou modifiés avec l'IA.

**Dépot Légal : Octobre 2026**

# LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

Fondée en 1881, La **Société Centrale Canine**, ou SCC, est l'organisme reconnu par le **ministère de l'Agriculture** pour gérer le livre généalogique canin (LOF, Livre des Origines Français) et le Fichier National Canin (FNC).

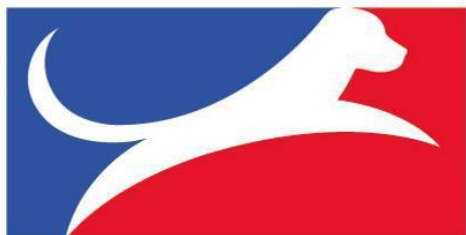
Cette association loi 1901 **reconnue d'utilité publique** et à **but non lucratif** a pour objectif la **promotion des races de chiens en France** ainsi que la **promotion et la protection des divers rôles du chien dans la société**.

Elle se doit également de gérer et de coordonner les différents Clubs de races et Sociétés Canines Régionales qui la composent.

La SCC est membre de la **Fédération Cynologique Internationale** (FCI), organisme international qui fédère les sociétés canines de plus de 80 pays membres ou partenaires, et qui garantit la reconnaissance mutuelle des juges et pedigrees au sein de ces pays.

Un chiot issu de deux parents LOF peut recevoir un **certificat de naissance** et être **inscrit provisoirement au LOF** mais il ne sera inscrit définitivement au LOF qu'après passage devant un **juge** (expert-confirmateur ou spécialisé de cette race) qui confirmera qu'il correspond bien au **standard de la race**. Le juge signe alors le certificat de naissance, qu'il faut retourner à la Société Centrale Canine (**SCC**) ; La SCC renverra alors le **pedigree définitif**.

**Cette étape s'appelle la Confirmation** et donne la possibilité à ce chien de devenir un **reproducteur LOF**. Ces examens de Confirmation se font généralement lors des expositions canines ou séances de confirmation.



CENTRALE  
CANINE

Société  
Canine  
Territoriale  
Nouvelle  
Calédonie

# QUELQUES ABREVIATIONS ET EXPLICATIONS

S.C.C : Société Centrale Canine

S.C.T.N.C : Société Canine Territoriale de Nouvelle-Calédonie

F.C.I : Fédération Cynologique Internationale (Organisation Canine Mondiale)

L.O.F : Livre des Origines Françaises

En ce qui concerne le numéro de LOF :

Le xxxx/O représente le numéro attribué par la SCC au certificat de naissance, le 0 après le slash signifie que le chien n'a pas passé l'examen de confirmation. Le xxxx/yyyy signifie que le chien est confirmé et a donc son numéro définitif de pedigree.

## LES NOMS DES CHIENS :

- **L'affixe** : C'est d'une certaine manière, la "marque" de l'élevage. Accolé au nom du chien, soit avant, en général pour les affixes anglophones (préfixe) soit après, ce qui est le cas le plus courant pour les affixes francophones (suffixe). L'affixe, qui peut être assimilé à la raison sociale de l'élevage, en assure, en quelque sorte la traçabilité ainsi que la signature. C'est la preuve de son engagement, sa profession de foi. Cela implique que l'éleveur s'engage à n'élever que des chiens inscrits au Livre des Origines (L.O.F. pour les français), dans le respect de l'éthique et des règles professionnelles. L'éleveur suit de ce fait les directives des associations spécialisées de races pour la ou les races qu'il a en charge. L'éleveur s'engage ainsi à tout mettre en œuvre pour proposer aux futurs maîtres des compagnons dignes de ce nom.
- **Le Nom** : En France, tous les chiens nés une même année doivent porter un nom dont la première lettre est celle choisie pour l'année en cours : J en 2014, I en 2013, H en 2012, etc. Les lettres "K", "Q", "W", "X", "Y" et "Z" ont été supprimées, tant la difficulté était grande de trouver un nom commençant par ces lettres. L'intérêt du système était directement lié à la facilité offerte à chacun de connaître l'année de naissance d'un animal en fonction de son nom, quelle que soit la race ou l'espèce à laquelle il appartient.
- **Le nom d'usage / d'appel** : c'est le nom utilisé par les maîtres pour appeler leur chien dans la vie quotidienne

## LES TITRES :

**CACS** : Certificat d'Aptitude à la Conformité au Standard

**RCACS** : Réserve de Certificat d'Aptitude à la Conformité au Standard

**CACIB** : Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté

**RCACIB** : Réserve de Certificat d'Aptitude au Championnat International de Beauté

**BOB / BOG** : Meilleur de race (Best Of Breed) / Meilleur de groupe (Best Of Group)

**BIS** : Meilleur chien de l'exposition toutes races (Best In Show)

**Ch.Int. ou CHIB** : Champion International de beauté

## QUALIFICATIFS :

**EXC : Excellent** - Le qualificatif est attribué à un chien se rapprochant de très près du standard de sa race... présenté en parfaite condition, le chien réalise un ensemble harmonieux et équilibré. Il a de la "classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités domine ses petites imperfections et il possède les caractéristiques de son sexe.

**TB : Très Bon** - Le chien est parfaitement typé, équilibré dans ses proportions, en bonne condition physique.

Quelques défauts "véniels" mais non morphologiques, sont tolérés

**B : Bon** - Ce qualificatif est attribué à un chien possédant les caractéristiques de sa race mais accusant des défauts à condition qu'ils ne soient pas rédhibitoires !

**AB : Assez Bon** - Le chien est "typé" mais sans qualités notoires et, ou, pas en bonne condition physique.

## APPRECIATIONS :

**TP : Très Prometteur** (uniquement conformité au standard)

**P : Prometteur** (uniquement conformité au standard)

**AP : Assez Prometteur** (uniquement conformité au standard)



Besoin d'éducation pour votre toutou?

Envie de pratiquer du mordant sportif?

Le dressage canin vous intéresse ?

**Le club canin du Mont Dore  
saura répondre à vos  
attentes !**

+688 812885

matini16s@hotmail.com

## REGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

(Issu de l'extrait du règlement des expositions de la FCI avec attribution du CACS)

**ARRIVÉE ET JUGEMENT** - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à **partir de 6h30**. Le contrôle des documents aura lieu de 6h30 à 7h30. L'accès après 8H00 sera refusé.  
Les jugements commenceront à **8H00**.

Tous les chiens doivent être **tenus en laisse**. Vous devez **porter votre brassard sur vous en permanence**  
Si vous devez partir avant l'heure de la fermeture de l'exposition, abstenez-vous d'engager vos chiens.

**ELEVEURS** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur : le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues, l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition, ainsi que sur le parking. Toute vente de chiots est strictement interdite.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le service vétérinaire est complété par le contrat d'engagement de la DAVAR rempli et signé par vous-même et votre vétérinaire, qui doit être envoyé à la DAVAR ET à la SCTNC organisatrice au plus tard **15 jours** avant la date de l'exposition. Le carnet de vaccination de votre chien À JOUR devra être en votre possession. Nous avons tous pouvoirs pour nous prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- a) des chiens dont le propriétaire n'aura pas fourni à la SCTNC le contrat d'engagement DAVAR conforme dans les délais imposés par la société organisatrice soit 15 jours avant la date de l'exposition ;
- b) des chiens paraissant malades ou atteints de maladies ;
- c) des chiens aveugles ou estropiés ;
- d) des chiens monorchides, cryptorchides, ou atteints de malformation ;
- e) des chiennes visiblement pleines, en état de lactation, ou accompagnées de leur(s) petit(s) ;
- f) des chiens agressifs.

Cette liste est non-exhaustive.

**Cette décision est sans appel et le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.**

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure et/ou indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

Sont admis à l'exposition tous les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie ne seront pas admis.

**Seront refusés :**

- a) les inscriptions parvenues **après la date de clôture des engagements**.
- b) les inscriptions « au poteau » le jour de l'exposition, à l'exception des engagements pour la classe dite « lot... »
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de la société organisatrice.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, il faut remplir une feuille d'engagement pour chaque chien. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

**VOUS POUVEZ ENGAGER VOTRE CHIEN DANS LES CLASSES CI-APRÈS :**

**CLASSES OBLIGATOIRES :**

**CLASSE JEUNE** - Pour tous les chiens âgés de **9 à 18 mois** (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT et au CACS Jeune.

**CLASSE INTERMÉDIAIRE** : Pour les chiens âgés de **15 à 24 mois** (comptés au jour de l'ouverture de l'exposition). Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte et la classe Travail.

**CLASSE OUVERTE** - Pour les chiens âgés de **15 mois et plus** au jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Travail et la classe Intermédiaire.

**CLASSE VÉTÉRAN** - Pour tous chiens âgés de **8 ans et plus**. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS Vétérán.

**CLASSE TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition et titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie de l'Attestation Classe Travail de la Société Centrale Canine (nous contacter) sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe Ouverte et la classe Intermédiaire.

**CLASSES FACULTATIVES :**

**CLASSE BABY** - Pour tous chiens âgés de **4 à 6 mois**. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant).

**CLASSE PUPPY** - Pour tous chiens âgés de **6 à 9 mois**. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Suffisant).

Pour être inscrit dans les classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel, dans l'une des classes obligatoires.

- Classe des couples : un mâle et une femelle de la même race et de la même variété, appartenant au même propriétaire.
- Classe des paires : deux chiens de même sexe, de la même race et de la même variété, appartenant au même propriétaire.
- Classe d'Affixe : un minimum de trois et un maximum de cinq sujets de la même race et même variété, quel que soit leur sexe, élevés par la même personne (du même affixe) même si cette dernière n'en est pas la propriétaire.
- Classe de Reproducteurs : un mâle ou une femelle accompagné(e) au minimum de trois et au maximum de cinq de ses descendants au premier degré (à savoir fils ou filles)

#### REFUS OU EXCLUSIONS

- des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;
- des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) ;
  - ceux refusés par le contrôle à l'entrée ;
  - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;
  - ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite ;
  - des chiens ayant les oreilles coupées après le 1 juillet 2015.

#### CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée au **21 août 2026**.

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de secrétariat.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre de chiens dépasse 60 chiens environ.

#### **SORTIE – Les animaux ne sont autorisés à quitter les lieux qu'à partir de 15 heures.**

Avant cette heure, aucune récompense ne sera remise.

**C.A.C.S.** - Le CACS (Certificat d'Aptitude à la Conformité au Standard) ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Ouverte, Intermédiaire ou en classe Travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2° est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. Celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé par le CACS

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;
- a déjà le titre de Champion National de Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leurs homologations par la SCC.

**CACS Jeune** - Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard Jeune de la SCC.

**CACS Vétérane** - Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard Vétérane de la SCC

Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1<sup>er</sup> EXCELLENT » en classe Jeune et Vétérane.

Un CACS-J ou un CACS-V de la SCC ne peut être décerné que si le chien en question a été considéré comme étant de qualité supérieure. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1<sup>er</sup> EXCELLENT ».

Aucune Réserve CACS-J et CACS-V de la SCC ne peut être octroyée.

Le juge donne le CACS-J et le CACS-V de la SCC selon la qualité des chiens, sans se soucier du fait que ces derniers répondent ou non aux critères d'âge ou d'inscription dans des livres des origines reconnus par la SCC.

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de

10.000 CHF qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

**COUPE D'OREILLE** - Depuis le 1er juillet 2015 : tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc.) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées en France sous l'égide de la Société Centrale Canine

**QUEUE DE QUEUE** - Les Rottweilers nés à compter du 1er mai 2019 ayant la queue coupée ne pourront plus être exposés et confirmés. Le jugement des chiens acceptés, que la queue soit coupée ou non, doit être alors réalisé sans aucune discrimination et selon le standard reconnu de la race.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou le nez avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou un quelconque matériel. Seul l'usage du peigne et de la brosse est autorisé. Il est également interdit de laisser le chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

Les puces d'identification (standard ISO) et les tatouages sont admis.

Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation de quelque exposant que ce soit à l'exposition.

#### **ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION (avec dérogation spécifique accordée par la Société Centrale Canine)**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <u>1er Groupe</u> - Berger Allemand et Berger de Brie et Bouvier des Flandres .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 12 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>2e Groupe</u> - Schnauzer Géant, Dogues (Allemand, de Bordeaux, du Tibet), Mastiffs, Bullmastiffs, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Doberman, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois ..... | 12 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>3e/4e Groupes</u> - Terriers - Teckels. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 10 mois |
| <u>5e Groupe</u> - Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita, Esquimau du Groenland .....                                                                                                                                                                                                                        | 12 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>6e Groupe</u> - Chiens courants .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 12 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>7e Groupe</u> - Chiens d'arrêt .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 10 mois |
| <u>8e Groupe</u> - Retrievers .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 12 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>9e Groupe</u> - Bichons, Épagneuls Pékinois et Japonais .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 10 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 10 mois |
| <u>10e Groupe</u> - Whippet, Petit Lévrier Italien .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 10 mois |
| Reste du groupe .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 12 mois |

#### **Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation**

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

## STATISTIQUES DES CHIENS EXPOSES

### 1<sup>er</sup> Groupe

| Race                                                                                                   | Num.    | Nb. | Juge                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----|----------------------------|
| CHIEN DE BERGER BELGE Tervueren                                                                        | 1 à 1   | 1   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BERGER ALLEMAND                                                                                        | 2 à 2   | 1   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BERGER DE BRIE Fauve                                                                                   | 3 à 3   | 1   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
|  WELSH CORGI CARDIGAN | 4 à 12  | 9   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BERGER AUSTRALIEN                                                                                      | 13 à 19 | 7   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BERGER BLANC SUISSE                                                                                    | 20 à 22 | 3   | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

22 chiens

### 2<sup>e</sup> Groupe

|                                                                                              |         |   |                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---|----------------------------|
|  ROTTWEILER | 23 à 31 | 9 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| CANE CORSO                                                                                   | 32 à 37 | 6 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| DOGUE DU TIBET                                                                               | 38 à 39 | 2 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BOUVIER BERNOIS                                                                              | 40 à 41 | 2 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

19 chiens

### 3<sup>e</sup> Groupe

|                   |         |   |                            |
|-------------------|---------|---|----------------------------|
| YORKSHIRE TERRIER | 42 à 42 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
|-------------------|---------|---|----------------------------|

1 chien

### 6<sup>e</sup> Groupe

|                     |         |   |                            |
|---------------------|---------|---|----------------------------|
| DALMATIEN           | 43 à 43 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| RHODESIAN RIDGEBACK | 44 à 44 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

2 chiens

### 7<sup>e</sup> Groupe

|                                 |         |   |                            |
|---------------------------------|---------|---|----------------------------|
| BRAQUE DE WEIMAR à Poil Court   | 45 à 45 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| EPAGNEUL BRETON Blanc et Orange | 46 à 46 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| EPAGNEUL BRETON Autres couleurs | 47 à 47 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

3 chiens

## 8<sup>e</sup> Groupe

|                       |         |   |                            |
|-----------------------|---------|---|----------------------------|
| RETRIEVER à Poil Plat | 48 à 48 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| RETRIEVER DU LABRADOR | 49 à 49 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| GOLDEN RETRIEVER      | 50 à 52 | 3 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

5 chiens

## 9<sup>e</sup> Groupe

|                                                 |         |   |                            |
|-------------------------------------------------|---------|---|----------------------------|
| SHIH TZU                                        | 53 à 56 | 4 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| CAVALIER KING CHARLES SPANIEL Ruby - Noir & Feu | 57 à 61 | 5 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| CAVALIER KING CHARLES SPANIEL Tricolore         | 62 à 62 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BOULEDOGUE FRANÇAIS Fauve                       | 63 à 63 | 1 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |
| BOSTON TERRIER                                  | 64 à 65 | 2 | M. BURT Andrew (AUSTRALIE) |

13 chiens

Nombre de chiens à l'exposition : 65 chiens

## JURY

M. Andrew BURT (Australie) jugera toutes les races.

M. Christian JOUANCHICOT assurera les confirmations.



Route de Koé (face au parc Fayard)  
DUMBEA

[www.clubcanindedumbea.com](http://www.clubcanindedumbea.com)



Venez découvrir nos activités :

Ecole du chiot

Education

Obéissance

Agility

Hoopers

Entraînement les mercredi  
et samedi après-midi





# 1<sup>er</sup> GROUPE

Chiens de Berger et de Bouvier  
(sauf Chiens de Bouvier Suisses)

## CHIEN DE BERGER BELGE TERVUEREN (BELGISCHE HERDERSHOND *Tervurense*)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 1 (c) **XOE VAYB THE QWINCY'S HORDE** LOF : 01387876 - id : 947000000918567 née le 19/04/2024 (*JITON DE TCHURKA LA NOIRE x QWINCY DES TERRES HARRY'D*) Prod : Mme PIRON Angélique, Prop : Mme DOUYERE Sarah

## BERGER ALLEMAND (DEUTSCHER SCHAEFERHUND *Stockhaar*)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 2 (c) **ATOM DU MONT ERAMBERE** LOF : 784609 - id : 540268700009252 né le 06/01/2025 (*NOOZ DES LEGENDAIRES VANOVA x IMAGICK SONY*) Prod : M. TINEL Patrice, Prop : Mme RAVEAUD Isabelle

## BERGER DE BRIE FAUVE

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 3 (c) **URUS DE LA MANOLIERE** LOF : 110508 - id : 540268700010591 né le 27/12/2023 (*AUBREY'S CHOPIN x PAMPELUNE DE LA MANOLIERE*) Prod : Mme DUVAL Cécile, Prop : Mme LE MARTELOT Anne

## WELSH CORGI CARDIGAN SPÉCIALE

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 4 **IN NOMINE CANIS PACMAN** LOF : 000998/00207 - id : 941000023044691 né le 18/10/2019 (*G'STEF DE LA CITE DES GRANDS FEUX x (CH) SARASOTA BARELY LEGAL*) Prod et prop : Mme BATISSE Chloé

- 5 **IN NOMINE CANIS UMPHREY** LOF : 001827/00280 - id : 540010000004730 né le 28/12/2023 (*MANDENE MAGNA CARTA x IN NOMINE CANIS OH MY GOD*) Prod : Mme BATISSE Chloé, Prop : Mme PINAULT Anita

### • CLASSE CHAMPION MALE •

- 6 (CH) **MANDENE WIZARDS HOLY GRAIL** ANKC : 4100342693 - id : 941000025595129 né le 25/08/2020 (*MANDENE WIZARD OF DRAGONSTONE x THRODICE READY TO SPARKLE*) Prod : Mme BRADY JULENE, Prop : Mme BATISSE Chloé

### • CLASSE VETERAN MALE •

- 7 (CH) **MANDENE MAGNA CARTA** ANKC : 4100263261 - id : 900008000117206 né le 07/08/2015 (*SARASOTA THE ROUSE x ZARFELINA SNAP DECISION*) Prod : Mme BRADY Julene, Prop : Mme BATISSE Chloé

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 8 **IN NOMINE CANIS ARLETTE** LOF : 002305 - id : 540269920004534 née le 07/11/2025 (*IN NOMINE CANIS PACMAN x IN NOMINE CANIS TATOOINE*) Prod : Mme BATISSE Chloé, Prop : Mme PINAULT Anita

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 9 **IN NOMINE CANIS PATACHOU** LOF : 000995 - id : 941000023044700 née le 18/10/2019 (*G'STEF DE LA CITE DES GRANDS FEUX x SARASOTA BARELY LEGAL*) Prod : Mme BATISSE Chloé, Prop : M. NORMAND Jean-Christophe

- 10 **IN NOMINE CANIS TATOOINE** LOF : 001365/00349 - id : 941000025110087 née le 01/02/2022 (*MANDENE MAGNA CARTA x IN NOMINE CANIS OH MY GOD*) Prod et prop : Mme BATISSE Chloé

# La Clinique Vétérinaire BAYSIDE



**accompagne tous vos projets !**

Nous effectuons les **suivis de reproduction complets directement sur place** (frottis vaginal, dosage de la progestérone, insémination artificielle, échographie, etc.) et réalisons également les **radiographies officielles de dysplasie des hanches et des coudes** depuis 10 ans.

*Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.*

**Dr. Vét. Aurélie MICHEL & Camille FRADET**

📍 1 rue de l'Étoile - rond-point de Magenta Plage (Nouméa)

☎ 28.25.28    ✉ [cliniquevetbayside@gmail.com](mailto:cliniquevetbayside@gmail.com)



• CLASSE CHAMPION FEMELLE •

- 11 (CH) **MANDENE RIDDLE OF THE FAIRIES** ANKC : 4100325566 - id : 953010004033091 née le 24/08/2019 (MANDENE KING ARTHURS WIZARD x TURID LUNA INTHE SKY) Prod : Mme BRADY Julene, Prop : Mme BATISSE Chloé

• CLASSE VETERAN FEMELLE •

- 12 **IN NOMINE CANIS OH MY GOD (dite Lyra)** LOF : 000890/00233 - id : 941000022398995 née le 08/08/2018 (G'STEF DE LA CITE DES GRANDS FEUX x SARASOTA BARELY LEGAL) Prod et prop : Mme BATISSE Chloé

**BERGER AUSTRALIEN**  
(AUSTRALIAN SHEPHERD)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE JEUNE MALE •

- 13 (c) **AUSTIN DES TERRES DE KOE** LOF : 213491 - id : 540269920005986 né le 18/08/2025 (RAGEOUS ZZTOP DU ROCK'N'HOT SPOT x U RAISE ME UP UPI DES JOYAUX DE LUNA) Prod : Mme LECOMTE Sophie, Prop : Mme BELLENGUEZ Elodie

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 14 **SIR BY NORTH DE LA MONTAGNE DU TONNERRE** LOF : 150068/12957 - id : 540269600019836 né le 06/12/2021 (PRECIOUS VAYDEN DU ROCK'N'HOT SPOT x SANPASHO ROSES ARE RED) Prod : Mme M. MARTIN Arlène et Emile, Prop : M. Mme ESCHENBRENNER Steeve et Valérie
- 15 **UNFORTUNATED URPHÉE DE LA MONTAGNE DU TONNERRE** LOF : 172837/14416 - id : 540010000003702 né le 04/02/2023 (NINIO-NINO x RAINBOW PRINCESS DE LA MONTAGNE DU TONNERRE) Prod : Mme M. MARTIN Arlène et Emile, Prop : Mme BRAMOUILLE Morgane

• CLASSE PUPPY FEMELLE •

- 16 **BELLE PRINCESSE BOXY DE LA MONTAGNE DU TONNERRE** LOF : 219801 - id : 540269920004765 née le 15/02/2026 (RIKU x RAINBOW PRINCESS DE LA MONTAGNE DU TONNERRE) Prod : Mme M. MARTIN Arlène et Emile, Prop : Mme LIEUTIER Sylvie

• CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 17 (c) **ARDENTE GUERRIERE ATHENA DE LA MONTAGNE DU TONNERRE** LOF : 210318 - id : 540269920005153 née le 14/06/2025 (PRECIOUS VAYDEN DU ROCK'N'HOT SPOT x UTOPIE ECARLATE AKA SCARLET DES GARDIENS DU MERMOZ) Prod : Mme M. MARTIN Arlène et Emile, Prop : Mme BRAMOUILLE Morgane
- 18 (c) **ATHENA DES TERRES DE KOE** LOF : 213490 - id : 540269920005983 née le 18/08/2025 (RAGEOUS ZZTOP DU ROCK'N'HOT SPOT x U RAISE ME UP UPI DES JOYAUX DE LUNA) Prod : Mme LECOMTE Sophie, Prop : Mme HABACH Aida

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 19 **VERY IMPORTANT PRINCESS DE LA MONTAGNE DU TONNERRE** LOF : 196578/21444 - id : 540010000001864 née le 06/07/2024 (NEAR TO MY EART FOREVER DU DOMAINE DES FRERES DES LOUPS x ROUSSETTE LADY WARRIOR DE LA MONTAGNE DU TONNERRE) Prod : Mme M. MARTIN Arlène et Emile, Prop : M. Mme ESCHENBRENNER Steeve et Valérie

**BERGER BLANC SUISSE**  
(WEISSER SCHWEIZER SCHAEFERHUND)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 20 **OBI-WAN KENOBI DU CREEK BLANC** LOF : 028030/03083 - id : 250268712540335 né le 02/01/2018 (PANDORRAS LASCO'S-DRAGON x ISIS DE LA VALLEE DES BERGERS BLANCS) Prod et prop : Mme AUVRAY Anne

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 21 **UBLONG HAVING A BALL (dite UVA)** ANKC : 5100141736 - id : 991003002237697 née le 13/03/2023 (UBLONG DUKE O KINGSTON x UBLONG EYMA SHOOTING STAR) Prod : Mme HAMPTON Susan, Prop : Mme AUVRAY Anne
- 22 **WHITE ICE WOLFS GA GA LADY SKKS** : SE37434 - id : 752094100142827 née le 30/05/2022 (VIEKKAAN VALKEEN AIKA KELMI x WHITE ICE WOLFS EURO TRASH) Prod : Mme ANDERSSON Petra, Prop : Mme AUVRAY Anne

# Dog Job

## Nos services:

- Pension Canine
- Elevage de Bergers
- Education Canine
- Préparation aux concours canins
- Formation cynotechnique

Nous contacter:



: +687 939465



: dogjobmc@gmail.com



: 259 route de Koé  
prolongée, 98835 Dumbéa



: DOG JOB & Élevage des  
Rebelles de la Savane



Une mutuelle pour mes  
animaux?  
ça sert à rien!  
...jusqu'à ce qu'on en ait besoin



*Les aimer  
c'est aussi les protéger !*



En savoir plus !



[www.animalia-sante.nc](http://www.animalia-sante.nc)



78.48.96

[contact@animalia-sante.nc](mailto:contact@animalia-sante.nc)





# 2<sup>e</sup> GROUPE

Chiens de Type Pinscher & Schnauzer,  
Molossoïdes, Chiens de Bouvier Suisses

## ROTTWEILER **SPÉCIALE**

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE JEUNE MALE •

- 23 **ROCK ISLAND ANDO** LOF : 122653 - id : 540269920004342 né le 05/12/2025 (*RAGNAR VOM HAUS METZGERHUND x X-RAY DOMUS BARDI*) Prod : M. VAUDOR Evans, Prop : Mme RESUTEK Marilyn
- 24 **ROCK ISLAND ASLAN** LOF : 122656 - id : 540269920004348 né le 05/12/2025 (*RAGNAR VOM HAUS METZGERHUND x X-RAY DOMUS BARDI*) Prod et prop : M. VAUDOR Evans

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 25 **RAGNAR VOM HAUS METZGERHUND** LOF : 105176/11220 - id : 250269608511898 né le 23/04/2020 (*PASHA FLASH ROUSE x JOKA VON DER WHAREN KRAFT*) Prod : M. RIOU Nicolas, Prop : M. VAUDOR Evans
- 26 **VANAHEIM VOYOU** ANKC : 2100622149 - id : 991003002644541 né le 14/07/2024 (*ELECTRO OD VADANORA x VANAHEIM INGVID*) Prod : M. CAMPBELL Olivier, Prop : Mme MROZ Eva

### • CLASSE VETERAN MALE •

- 27 **LEONIDAS DES ALL IS SETH (dit Hades)** LOF : 092021/10328 - id : 250268731463711 né le 01/10/2015 (*CESAR x HASH DU CAILLOU DE L'HUMBLE*) Prod : Mlle DONSKOFF Claude, Prop : M. VAUDOR Evans

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 28 **ROCK ISLAND AUBERYN** LOF : 122659 - id : 540269920004343 née le 05/12/2025 (*RAGNAR VOM HAUS METZGERHUND x X-RAY DOMUS BARDI*) Prod : M. VAUDOR Evans, Prop : Mme DONSKOFF Claude
- 29 **ROCK ISLAND AVA** LOF : 122655 - id : 54026992000 4345 née le 05/12/2025 (*RAGNAR VOM HAUS METZGERHUND x X-RAY DOMUS BARDI*) Prod : M. VAUDOR Evans, Prop : M. Mme THERIN Christophe et Carole

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 30 **DARKGYPSY OUR RAVEN** ANKC : 4100397837 - id : 956000017051621 née le 26/02/2024 (*CH..GASTON EARL ANTONIUS ( SRB ) x DARKGYPSY CHARMING ASTRA*) Prod : M. MCKEOWN DAVID, Prop : Mme MROZ Eva
- 31 **X-RAY DOMUS BARDI** LOI : 2438980 - id : 380260102623992 née le 02/01/2024 (*ESCOBAR VOM ARIUS x EMILY DOMUS BARDI*) Prod : M. BARDI Antonio, Prop : M. VAUDOR Evans

## CANE CORSO

(CANE CORSO ITALIANO)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE JEUNE MALE •

- 32 (c) **ASGARD DES ALL IS SETH** LOF : ? - id : 540268700009758 né le 13/10/2025 (*ODIN DES ALL IS SETH x SETTE DES ALL IS SETH*) Prod : Mme DONSKOFF Claude, Prop : M. BERTHAULT Luc

### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 33 (c) **ALPHA DES GARDIENS DE NAKUTAKOIN** LOF : 084228 - id : 540268700008186 né le 14/02/2025 (*ODIN DES ALL IS SETH x SEGUNDA DES BORDS DU YAR*) Prod et prop : Mme TRINIDAD Hélène

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 34 (c) **VISERION DES ALL IS SETH** LOF : ? - id : 540268700005181 né le 14/04/2024 (*ODIN DES ALL IS SETH x SETTE DES ALL IS SETH*) Prod et prop : Mme DONSKOFF Claude
- 35 **VOSS** LOF : 081641/07022 - id : 540268700008253 né le 01/09/2024 (*PRINC CORSO SEMIIZ KI-MA x NELKA DU ROYAUME DES DEUX CYPRES*) Prod : M. LAMOUN Rafik, Prop : Mme CORENFLOS Hélène



# Maboutiqueanimaux.nc

Toujours à vos côtés pour  
les accessoires liés  
à l'éducation et au  
bien-être de votre chien.

79 65 70



[www.maboutiqueanimaux.nc](http://www.maboutiqueanimaux.nc)

## • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 36 **SEGUNDA DES BORDS DU YAR** LOF : 069132/08936 - id : 250268743969033 née le 21/06/2021 (*NARKO DES DEESSES DU TEMPLE* x *OCCITANE DU PARC DE LANVAUX*) Prod : Mme M. VIEILLEVILLE Camille et Pierre, Prop : Mme TRINIDAD Hélène
- 37 (c) **U ARE LUCKY DES GARDIENS DE NAKUTAKOIN** LOF : 079473 - id : 540268700001540 née le 25/12/2023 (*RHAEGAR DRAGONSTONES PRINCE DES ALL IS SETH* x *SEGUNDA DES BORDS DU YAR*) Prod : Mme TRINIDAD Hélène, Prop : Mme DONSKOFF Claude

## DOGUE DU TIBET

(DO-KHYI)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

## • CLASSE VETERAN MALE •

- 38 **TEMZIN BODIVA NICHLAUS (dit Zenji)** LOF : 004249/00598 - id : 956000006559544 né le 02/06/2018 ((CH) *BONO TEMZIN GANGPORI* x (CH) *DZHOZIAS ELISA MAE AT TEMZIN*) Prod : Mlle ALLEN C D., Prop : Mme MAHAUT Corinne

## • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 39 **AMITABHA SWEET SOUL** ANKC : 19212086 - id : 953010004035209 née le 11/07/2019 (*AMITABHA THE CHOSEN ONE* x *AMITABHA KALI*) Prod : M. Mme DICKSON, Prop : Mme MAHAUT Corinne

## BOUVIER BERNOIS

(BERNER SENNEHUND)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

## • CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLE •

- 40 (c) **VALENTINA DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 092117 - id : 540268700007066 née le 14/10/2024 (*TETE A CLAQUE DE LA COLLINE D'EOLE* x *PHILAE DU DOMAINE LECORDY*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 41 (c) **VIOLETTE DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 092118 - id : 540268700007085 née le 14/10/2024 (*TETE A CLAQUE DE LA COLLINE D'EOLE* x *PHILAE DU DOMAINE LECORDY*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire



# 3<sup>e</sup> GROUPE

Terriers

## YORKSHIRE TERRIER

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE MALE •

42

**LIFE IMAGE FOREVER CHARLI** LOF : 239311/23165 - id : 900215007907149 né le 23/10/2022 (BEAUTY SHANTAL YOU ARE MY LOVE x LIFE IMAGE DANCING QUEEN) Prod : M. ZASOMOVICH A.V., Prop : Mme POUPLARD Mary-Pierre

**STYL'DOG**  
*toilettage*

Pour tout type  
de chien

EST. 2014

96 53 14 | 3 route du Port Despointes | styl'dog toilettage nc



# 6<sup>e</sup> GROUPE

Chiens Courants et  
Chiens de Recherche au Sang

## DALMATIEN (DALMATINSKI PAS)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 43 **TIARE DU GAIAC FLEURI** LOF : 038616/05729 - id : 54001000000781 née le 27/10/2022 (STARSWEPT ICED MOCHA x NESTY) Prod et prop : M. GABORIT Edouard

## RHODESIAN RIDGEBACK

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 44 **KORURIDGE ÉTOILE FILANTE** LOF : 009225/01231 - id : 900141000182082 née le 11/07/2022 (SANDRIDGE PERFECT GENTLEMAN x JAMBO BRAVA AUKSINIS FENIKSAS) Prod : Mme Elisabeth ROWLEY, Prop : Mme DE SAINT QUENTIN Carine

# Croc Bon'

Faites lui plaisir...  
**naturellement !**



### friandises

- ✓ 100% locales
- ✓ 100% viande
- ✓ Sans additifs
- ✓ Sans conservateurs

- ✓ Ne contient pas :  
céréales, sucre, sel,  
propylène glycol, glycérine  
et tous les ingrédients que  
vous trouvez dans les  
produits importés



**Les friandises,  
c'est Croc Bon !**

Retrouvez-nous sur  @crocbon

À conserver à l'abri de l'humidité et au frais. Fabriqué en NC par S2DO tél: 75 60 90 - Ridet : 1 318 625



# 7<sup>e</sup> GROUPE

Chiens d'Arrêt

## BRAQUE DE WEIMAR À POIL COURT

(WEIMARANER Kurzhaar)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 45 **SILBERWEIS THANA MA CHERIE** ANKC : 4100377970 - id : 953010005639518 née le 20/09/2022 ((CH) SILBERWEISS WALKN TH BIG LEAGUE x SILBERWEIS QUEEN ELSA) Prod : Mme MASJAKIN A M., Prop : Mme BOCQUET Christine

## EPAGNEUL BRETON BLANC ET ORANGE

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 46 **ULSON DU GRAND ETRICHER** LOF : 328765/41634 - id : 250269591524155 né le 12/09/2023 (NOBEL DE LA MARE BOURCY x OBANE DU GRAND ETRICHER) Prod : M. BOULAY Jean-Baptiste, Prop : M. YANAI Kirill

## EPAGNEUL BRETON AUTRES COULEURS

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 47 **VENUS DES BORDS DE LA MEDITERRANEE** LOF : 329726/54190 - id : 250269590943018 née le 10/03/2024 (TEDDY DES SOURCES DE FONBLANQUE x SIA) Prod : M. SEGURA Nicolas, Prop : M. YANAI Kirill



# 8<sup>e</sup> GROUPE

Chiens Leveurs de Gibier,  
Rapporteurs et Chiens d'Eau

## RETRIEVER À POIL PLAT (FLAT COATED RETRIEVER)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 48 (c) **ARES DU CLOS DU VIMEU VERT** LOF : 009050 - id : 250268600442573 né le 09/01/2025 (*UKO DU DOMAINE DE PHOEBAPOOROS x TESSE*) Prod : M. Mme SINGLE Antoine et Christine, Prop : Mme BAILLEUL Virginie

## RETRIEVER DU LABRADOR (LABRADOR RETRIEVER)

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE BABY FEMELLE •

- 49 **LACOTE BELLE ANKC** : ? - id : 900263007001580 née le 05/06/2026 (*LACOTE MAXIMOUS x LACOTE SERENA*) Prod : M. ATTARD Raymond, Prop : Mme FERRARI Saskia

## GOLDEN RETRIEVER

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

• CLASSE OUVERTE MALE •

- 50 **PRADO DE BIHAN KI BREIZH** LOF : 195744/20573 - id : 250269811816054 né le 13/11/2019 (*JEROBOAM MILLESIME DE BIHAN KI BREIZH x LILLY WOOD DE BIHAN KI BREIZH*) Prod : M. HENRY Sylvain, Prop : M. VELASCO Pascal
- 51 **TOFU DU PLACIS VERDYS** LOF : 228055/21496 - id : 250269610316259 né le 22/04/2022 (*CINNAMON HEART FALCON CLAW x MISS DU PLACIS VERDYS*) Prod : M. COLLIAUX Philippe, Prop : Mme DUTHOIT Christelle
- CLASSE OUVERTE FEMELLE •
- 52 **ZAMPANZAR TEQUILA ROSE** LOF : 248469/26852 - id : 941010000655447 née le 15/07/2022 (*ZAMPANZAR SEVEN AND SEVEN x ZAMPANZAR EBONY ROSE*) Prod : M. GARCIA MENDOZA Francisco-Javier, Prop : M. VELASCO Pascal



## Tim Tam Toum



Pension pour chiens et chats

Votre pension nichée au Mont-Mou, à Païta. Grands espaces verdoyants, ombragés et sécurisés, pensés pour le bien-être de vos compagnons. Notre différence : une équipe présente 7j/7, 24h/24 — attentive, expérimentée et passionnée, qui connaît chaque pensionnaire et veille sur lui comme s'il était le sien.

**CONTACTEZ-NOUS!**

+ 687 95 20 86  
[contact@timtamtoum.com](mailto:contact@timtamtoum.com)





# 9<sup>e</sup> GROUPE

Chiens d'Agréments ou  
de Compagnie

## SHIH TZU

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE BABY MALE •

- 53 **BALABIO DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 105661 - id : 540268700016580 né le 22/05/2026 (*PANTHERE LOUIS CARTIER TAIHE DIAN x SU-YIM MEE JOO DI A STELLA TURCHINA*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 54 (c) **A STAR IS BORN ARMONIAMUNDI DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 104427 - id : 540268700009836 née le 28/09/2025 (*SHANGRI-LA DE KAGYU LING x SU-YIM MEE JOO DI A STELLA TURCHINA*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 55 (c) **A SWEETEST TABOO DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 105643 - id : 540268700009870 née le 11/11/2025 (*SHANGRI-LA DE KAGYU LING x SOME WHERE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 56 (c) **ALOHA DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 103656 - id : 540268700007271 née le 28/05/2025 (*U TO MANALI DU BORD DE MER KARIKATE x UKHI DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire

## Centre de reproduction canine – Clinique vétérinaire de Yahoué

21 rue Émile Zola – 45 47 01  
vetoyahoue@gmail.com



Spermogramme



Fabrication, importation (France et  
Australie) et stockage de semences congelées



Insémination artificielle



Test ADN



Infertilité et suivi de chaleurs



Radiographie officielle des dysplasies  
hanches, coudes, épaules



## CAVALIER KING CHARLES SPANIEL RUBY - NOIR & FEU

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE JEUNE MALE •

- 57 (c) **AMO TI AMO DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 197338 - id : 540268700007041 né le 30/05/2025 (*TIRAMISU DE PASSERIPHANE x UNA MONA LISA DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 58 (c) **A SWEET MELODIE DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 200410 - id : 540268700009545 née le 11/11/2025 (*TIRAMISU DE PASSERIPHANE x TAMAYA DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 59 (c) **AMARENA DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 197336 - id : 540268700008311 née le 30/05/2025 (*TIRAMISU DE PASSERIPHANE x UNA MONA LISA DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 60 (c) **ANEMONE DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 197335 - id : 540268700007045 née le 30/05/2025 (*TIRAMISU DE PASSERIPHANE x UNA MONA LISA DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire
- 61 (c) **AZZALEE DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 198301 - id : 540268700008417 née le 28/06/2025 (*TIRAMISU DE PASSERIPHANE x THAIS MEDITATION AU PIANO DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire

## CAVALIER KING CHARLES SPANIEL TRICOLE

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE JEUNE FEMELLE •

- 62 (c) **ARMONIE DU BORD DE MER KARIKATE** LOF : 200851 - id : 540268700015049 née le 03/12/2025 (*TOSCAN MELODIEUX SKERZO DU BORD DE MER KARIKATE x TWILLY TUBEREUSE AUDACE DU BORD DE MER KARIKATE*) Prod et prop : Mme SCHEID Claire

## BOULEDOGUE FRANÇAIS FAUVE

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE INTERMEDIAIRE MALE •

- 63 (c) **ALIAS RUBIS DE LA RIVIERE SALEE** LOF : 134197 - id : 540268700008428 né le 12/01/2025 (*WERIFESTERIA UBERT x LUCKYFATMIKE TIARE*) Prod : Mme JEAN BAPTISTE DIT DOUDOUTE Fiorella, Prop : M. COURTOT Loic

## BOSTON TERRIER

Juge : M. BURT Andrew (AUSTRALIE)

### • CLASSE OUVERTE MALE •

- 64 (c) **ANGEL MY SWEET** LOF : 017513 - id : 540268700012282 né le 02/05/2025 (*DRUMSARA VINTAGE x LNB BOSTON SWEET GIRL*) Prod et prop : Mme BOCQUET Christine

### • CLASSE OUVERTE FEMELLE •

- 65 (c) **UNA PICOLINA MISTINGUETT** LOF : 016410 - id : 540268700001732 née le 01/11/2023 (*DRUMSARA VINTAGE x LNB BOSTON SWEET GIRL*) Prod et prop : Mme BOCQUET Christine

## LISTE DES EXPOSANTS

|                                                                           |                                     |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Mme AUVRAY Anne.....                                                      | 20-21-22                            |
| Mme BAILLEUL Virginie.....                                                | 48                                  |
| Mme BATISSE Chloé BP 1779 98890 PAITA - 687 897 536.....                  | 4-6-7-10-11-12                      |
| Mme BELLENGUEZ Elodie.....                                                | 13                                  |
| M. BERTHAULT Luc.....                                                     | 32                                  |
| Mme BOCQUET Christine.....                                                | 45-64-65                            |
| Mme BRAMOULLE Morgane Yahoué 88, impasse Bouo 98809 MONT DORE.....        | 15-17                               |
| Mme CORENFLOS Hélène BP 1094 98830 DUMBEA - 687 53 12 06.....             | 35                                  |
| M. COURTOT Loic.....                                                      | 63                                  |
| Mme DE SAINT QUENTIN Carine.....                                          | 44                                  |
| Mme DONSKOFF Claude.....                                                  | 28-34-37                            |
| Mme DOUYERE Sarah.....                                                    | 1                                   |
| Mme DUTHOIT Christelle.....                                               | 51                                  |
| M. Mme ESCHENBRENNER Steeve et Valérie.....                               | 14-19                               |
| Mme FERRARI Saskia.....                                                   | 49                                  |
| M. GABORIT Edouard BP 30085 98895 NOUMEA - 687 707 706.....               | 43                                  |
| Mme HABACH Aida.....                                                      | 18                                  |
| Mme LE MARTELOT Anne.....                                                 | 3                                   |
| Mme LIEUTIER Sylvie.....                                                  | 16                                  |
| Mme MAHAUT Corinne.....                                                   | 38-39                               |
| Mme MROZ Eva.....                                                         | 26-30                               |
| M. NORMAND Jean-Christophe.....                                           | 9                                   |
| Mme PINAULT Anita.....                                                    | 5-8                                 |
| Mme POUPLARD Mary-Pierre.....                                             | 42                                  |
| Mme RAVEAUD Isabelle.....                                                 | 2                                   |
| Mme RESUTEK Marilyn.....                                                  | 23                                  |
| Mme SCHEID Claire BP 314 98810 MONT DORE - 79 33 78.....                  | 40-41-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62 |
| M. Mme THERIN Christophe et Carole.....                                   | 29                                  |
| Mme TRINIDAD Hélène 5, rue de l'Anse Apogoti 98835 DUMBEA - 78 48 96..... | 33-36                               |
| M. VAUDOR Evans BP 1017 98830 DUMBEA.....                                 | 24-25-27-31                         |
| M. VELASCO Pascal 30 rue sœur Martine 98800 NOUMEA.....                   | 50-52                               |
| M. YANAI Kirill - 707 891.....                                            | 46-47                               |

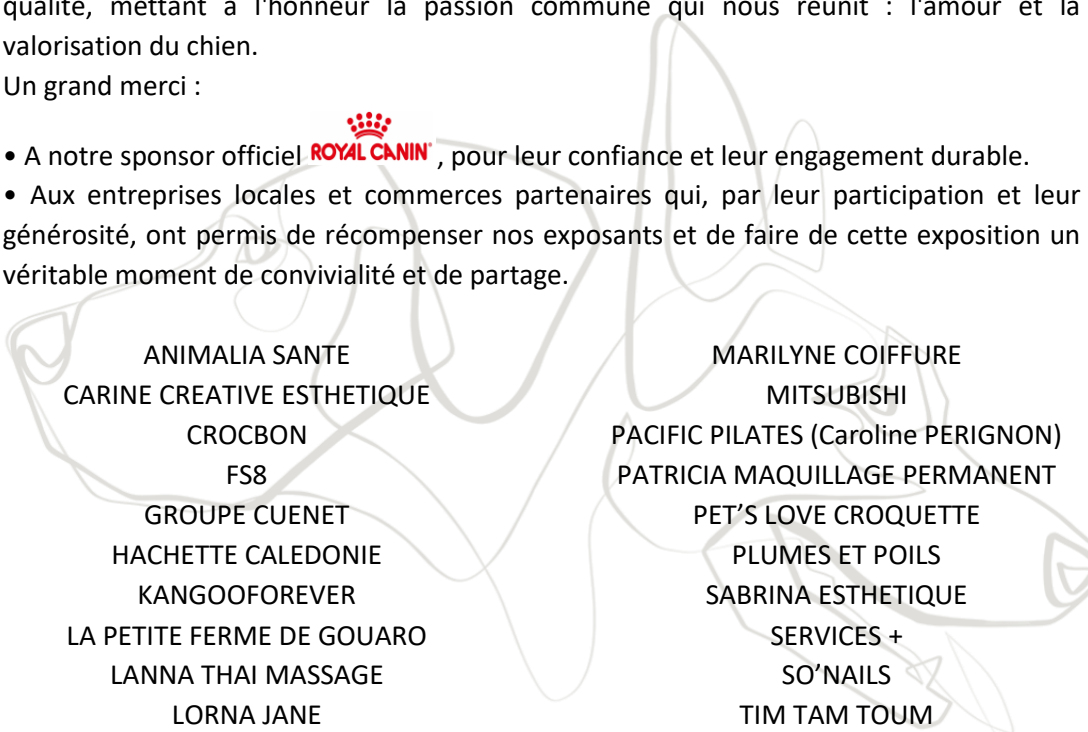
## REMERCIEMENTS

La **Société Canine Territoriale de Nouvelle-Calédonie** tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des sponsors, partenaires et généreux donateurs qui, par leur soutien, ont contribué à la réussite de cette exposition canine.

Grâce à vous, nous avons pu offrir aux participants et au public une manifestation de qualité, mettant à l'honneur la passion commune qui nous réunit : l'amour et la valorisation du chien.

Un grand merci :

- A notre sponsor officiel  **ROYAL CANIN**, pour leur confiance et leur engagement durable.
- Aux entreprises locales et commerces partenaires qui, par leur participation et leur générosité, ont permis de récompenser nos exposants et de faire de cette exposition un véritable moment de convivialité et de partage.



ANIMALIA SANTE  
CARINE CREATIVE ESTHETIQUE  
CROCBON  
FS8  
GROUPE CUENET  
HACHETTE CALEDONIE  
KANGOOFOREVER  
LA PETITE FERME DE GOUARO  
LANNA THAI MASSAGE  
LORNA JANE  
MA BOUTIQUE ANIMAUX  
MAGALI WUILLE (stage danse)

MARILYNE COIFFURE  
MITSUBISHI  
PACIFIC PILATES (Caroline PERIGNON)  
PATRICIA MAQUILLAGE PERMANENT  
PET'S LOVE CROQUETTE  
PLUMES ET POILS  
SABRINA ESTHETIQUE  
SERVICES +  
SO'NAILS  
TIM TAM TOUM  
WELCOME  
WOLF FAMILY

Votre contribution est précieuse et nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre soutien lors de nos prochaines éditions.

Avec toute notre reconnaissance,

Le Comité de la SCTNC



**ROYAL CANIN®**

**PARTENAIRE OFFICIEL**